



AUBERVILLIERS



# Autour de l'école

Tout savoir  
sur les loisirs et vacances  
des enfants et adolescent.e.s  
3-17 ans



2019-2020

# LES CENTRES DE LOISIRS MATERNELS

17 centres de loisirs maternels, implantés dans les écoles, sont ouverts à tous les enfants scolarisé-e-s de 3 à 6 ans.

- **Angela Davis** : 199 bis rue Danielle Casanova, 01.49.37.93.05 et 06.22.66.11.09
- **Anne Sylvestre** : 69 avenue de la République, 01.48.11.34.45 et 06.26.91.90.83
- **Francline Fromond** : 34 rue Bordier, 01.48.33.26.39 et 06.26.91.90.80
- **Françoise Dolto** : 14 rue Paul Doumer, 01.49.37.00.41 et 06.18.90.71.02
- **Gérard Philippe** : 12 rue Firmin Gémier, 01.48.33.78.21 et 06.26.91.90.87
- **Jacques Prévert** : 1 rue des Cités, 01.48.33.19.84 et 06.27.87.27.89
- **Jean-Jacques Rousseau** : 2 rue Paul Doumer, 01.48.33.52.47 et 06.26.91.90.82
- **Jean Perrin** : 12 rue Henri Manigart, 01.48.33.17.18 et 06.26.91.90.76
- **Louise Michel** : 13 rue Léopold Réchossière, 01.43.52.40.03 et 06.26.91.90.75
- **Marc Bloch** : 31 avenue du Président Roosevelt, 01.48.11.17.90 et 06.26.91.90.77
- **Paul Bert** : 116 rue des Cités, 01.48.33.05.46 et 06.25.17.53.00
- **Pierre Brossolette** : 50 rue Hélène Cochenne, 01.48.33.24.52 et 06.26.91.90.85
- **Louis Antoine de Saint-Just** : Rue Adrien Huzard, 01.48.33.22.71 et 06.26.91.90.86
- **Stendhal** : 2 rue Louis Fourier, 01.48.11.35.10 et 06.26.91.90.79
- **Taos Amrouche** : 19 rue de Presles, 01.41.69.66.61 et 06.26.91.92.29
- **Vandana Shiva** : 2-4 rue du Chemin Vert, 01.48.11.39.84 et 06.85.83.31.02
- **Centre intercommunal Maria Casarès-Robert Doisneau** :  
3 rue Cristino Garcia 93200 Saint-Denis, 01.83.72.21.05  
L'organisation pédagogique est réalisée par la Ville de Saint-Denis.



# Horaires

Les accueils ont lieu à différents moments

## L'accueil matinal, avant l'école : 7h30 à 8h30

Les familles peuvent venir de 7h30 à 8h au plus tard.

Il se déroule dans les écoles maternelles pour les enfants qui fréquentent l'école et le cours préparatoire (CP) du groupe scolaire.

## La pause méridienne : 11h30 à 13h15

Les enfants sont encadré·e·s par les animatrices et animateurs ainsi que par les ATSEM.

Ils prennent leur repas. Un travail éducatif est réalisé sur l'autonomie progressive des enfants et le respect de leurs rythmes à mi-journée.

L'inscription s'effectue le matin auprès de l'enseignant·e de l'enfant.

## L'accueil de loisirs du soir : 16h15 à 18h30

Les enfants prennent leur goûter puis participent à des ateliers en petits groupes adaptés à leurs envies et leurs « formes » du moment : arts plastiques et créatifs, sports, jeux, musique, contes... Les parents peuvent venir chercher leur enfant entre 17h et 17h10 ou entre 17h50 et 18h30 au plus tard.

## Les mercredis et vacances scolaires : 8h30 à 18h30, possibilité de rester à la demi-journée.

Les centres de loisirs maternels d'Aubervilliers changent de rythme les mercredis et les vacances scolaires pour permettre aux enfants de jouer, découvrir, explorer, se dépenser. Des journées sont organisées à Piscop, le centre de pleine nature. L'équipe d'animation favorise aussi la socialisation avec des jeux d'expression et d'éveil culturel et des sorties découverte de la Ville et de Paris. Les enfants vivent des journées variées, avec des temps festifs, au fil des saisons et des projets d'animations.

**Durant les vacances**, les centres de loisirs maternels sont regroupés à plusieurs centres et des inscriptions à l'avance sont obligatoires.

# Une équipe encadrante professionnelle

Le service des Centres de loisirs maternels vous accueille du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Sa direction pilote l'organisation générale des Centres de loisirs maternels de la commune

et encadre les agent·e·s territoriaux·iales spécialisé·e·s des écoles maternelles.

L'équipe d'animation est constituée d'un·e directeur·trice ayant le BPJEPS (Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport) et/ou BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur·trice) et d'un nombre d'animateurs·trices ayant le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur·trice), variable en fonction du nombre d'enfants accueilli·e·s.

Les agent·e·s territoriaux·iales spécialisé·e·s des écoles maternelles (ATSEM) font partie de la communauté éducative, assistent les enseignant·e·s et assurent l'entretien du matériel et des locaux. Hors temps scolaire, les ATSEM aident à la pause méridienne, aux repas et à l'hygiène des enfants. Ces personnels sont, dans leur majorité, titulaires du CAP Petite enfance.



# Comment inscrire son enfant ?

## Les centres de loisirs maternels accueillent les enfants scolarisé·e·s de 3 ans à 6 ans.

Les modalités d'inscription se déroulent en trois étapes.

### 1. Calculer son Taux de Participation Individualisé (tarif)

Se présenter auprès du service de l'Enseignement  
31-33 rue de la Commune de Paris, 1<sup>er</sup> étage, 01.48.39.51.30  
enseignement@mairie-aubervilliers.fr ou en ligne sur le site de la ville.

### 2. Rencontrer le-la directeur·trice du centre de loisirs

La fiche d'inscription sera remise lors de cette 1<sup>re</sup> rencontre.

### 3. Finaliser l'inscription

Compléter le document après un rendez-vous chez votre docteur·e et remettre ce document à le-la directeur·trice du centre de loisirs après avoir signé le règlement intérieur. Une fois le dossier complet, l'enfant peut participer à l'ensemble des activités du centre de loisirs.

Une réunion d'information sur le projet éducatif et pédagogique du centre de loisirs est organisée avant fin septembre.

**Dans le cas d'un handicap reconnu**, la famille doit effectuer les mêmes démarches et l'enfant peut bénéficier de l'accompagnement d'une Assistante de vie périscolaire (AVP).

**Attention :** Pour les enfants qui vont au centre intercommunal Casarès-Doisneau, faire calculer le taux de participation individualisé à Aubervilliers et effectuer les autres démarches à la mairie de Saint-Denis.

### Inscriptions spéciales vacances scolaires : réservation obligatoire

Une fiche de réservation est à retirer dans son centre de loisirs pour y noter les jours de présence de l'enfant durant les vacances et à remettre remplie et signée, au plus tard trois semaines avant chaque début de vacances, à la direction du centre de loisirs.

**Attention :** les délais sont différents pour les vacances d'été.





# Journées nature à Piscop

## Des journées à la campagne pour les enfants inscrit·e·s en Centre de loisirs maternels.

Propriété de la ville à 18 km d'Aubervilliers, le centre George Sand à Piscop dans le Val-d'Oise est doté de plusieurs bâtiments d'activités, d'un parc, de bois, prairies et d'une mini-ferme pédagogique. Entièrement clos, il permet aux enfants d'évoluer en toute sécurité, de s'oxygéner, profiter des espaces naturels et découvrir plantes et animaux des sous-bois.

Plusieurs activités y sont proposées : jardinage, promenades et grands jeux, apprentissage du vélo et activités manuelles selon le temps.

Les enfants y passent la journée, après un voyage en autocar le matin vers 9h30, les activités, repas, repos pour les plus jeunes, et un retour en fin d'après-midi dans leur centre de loisirs.



# LES CENTRES DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRES



## L'association Aubervacances-Loisirs met en œuvre les centres de loisirs élémentaires pour les enfants de 6 à 13 ans.

Les activités et ateliers proposés sont variés et adaptés à l'âge des enfants, pour s'épanouir, affirmer leur personnalité, découvrir, expérimenter, partager...

**Activités artistiques et de création :** activités manuelles, dessin, peinture, modelage, sculpture, volume...

**Activités d'expression :** expression scénique, théâtre, mime, marionnettes, jeux musicaux, atelier chanson, expression corporelle, danse, atelier d'écriture...

**Activités physiques et sportives :** piscine, grands jeux, jeux sportifs, jeux de piste, de ballons, attaque/défense, jeux de mémoire, d'adresse, de logique, compétition, réflexion, motricité...

**Sciences et techniques :** découvertes et expériences, vidéo, photo, multimédia...

**Activités ludiques :** jeux de société, cartes, stratégies, jeux collectifs d'intérieur, de plein air...

**Sorties culturelles :** musées, ateliers et visites, cinéma, théâtre, spectacles, cirque...

Des portes ouvertes, des fêtes, des spectacles et des moments à partager en famille sont également proposés tout au long de l'année.

Pour enrichir et diversifier les activités, Aubervacances-Loisirs travaille en partenariat avec les services municipaux, les institutions, les associations et les festivals locaux.

**Pendant les vacances** (printemps, été)

Des mini-séjours (6 jours-5 nuits) sont organisés à Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée), ainsi que des nuits campées (1 à 2 nuits) à Asnières-sur-Oise (Val d'Oise).

Ces courts séjours permettent aux enfants de partir avec les animateur·trice·s et les copain·ine·s qu'ils côtoient toute l'année en centres de loisirs.

### Modalités d'inscription

Directement auprès des maisons de l'enfance

### Tarifs

La participation financière dépend du taux de participation calculé par le service Enseignement.

## Les équipes d'animation

L'encadrement est assuré par des équipes d'animation composées d'un·e directeur·trice, d'un·e adjoint·e, d'animateur·trice·s, dans le strict respect des normes édictées par la Direction départementale de la Cohésion sociale (qualification du personnel et taux d'encadrement).

# Les maisons de l'enfance près de chez vous

- **Maison de l'enfance Anne Sylvestre** pour les écoles Jules Guesde et Jean Jaurès  
109 rue des Cités, 01.43.52.27.38 / mde-asylvestre@aubervacances.fr
- **Maison de l'enfance Charlotte Delbo** pour l'école Charlotte Delbo  
19 rue de Presles, 01.41.69.66.62 / mde-cdelbo@aubervacances.fr
- **Maison de l'enfance Laurent Réa** (anciennement Firmin Gémier) pour les écoles Firmin Gémier, Victor Hugo et Balzac  
10 rue Firmin Gémier, 01.48.33.41.89 / mde-fgemier@aubervacances.fr
- **Maison de l'enfance Jacques Solomon** pour les écoles Victor Hugo, Balzac, Albert Mathiez, Edgar Quinet, Frida Kahlo et Notre-Dame-des-Vertus  
4 rue Edgar Quinet, 01.48.33.08.47 / mde-jsolomon@aubervacances.fr
- **Maison de l'enfance Robespierre** pour les écoles Jules Vallès, Eugène Varlin, Babeuf, Robespierre et Wangari Maathai  
Rue Adrien Huzard, 01.48.33.92.31 / mde-robespierre@aubervacances.fr
- **Maison de l'enfance Saint-Exupéry** pour les écoles Joliot Curie, Paul Langevin, Jules Vallès et Eugène Varlin  
4 allée Gustave Courbet, 01.43.52.66.91 / mde-saintexupery@aubervacances.fr
- **Maison de l'enfance Tony Lainé** pour les écoles Jean Macé et Condorcet  
8 rue Bordier, 01.48.11.32.10 / mde-tlaine@aubervacances.fr

## Horaires

Les soirées après l'école (lundi, mardi, jeudi et vendredi), de 16h15 à 18h30  
Les mercredis et les vacances, de 8h à 18h30

## Modalités d'inscription

Directement à la maison de l'enfance de votre quartier  
- Fiche d'inscription à remplir par les parents et le-la docteur-e  
- Prendre connaissance et viser le règlement intérieur  
- Adhésion annuelle : 5 €

## Tarifs et facturation

La participation financière dépend du taux de participation calculé par le service Enseignement  
Possibilité d'utiliser les Pass'Sports-Loisirs délivrés par la CAF.  
Règlement des activités : siège d'Aubervacances-Loisirs, 31-33 ue de la Commune de Paris  
(espèces, carte bleue, chèques, par prélèvement ou par téléphone)  
Règlement des repas et goûters : service Enseignement  
ou sur <http://www.aubervilliers.fr/Paiement-en-ligne>







# LE DISPOSITIF 10-13 ANS

## Le dispositif 10-13 ans

Le dispositif 10-13 ans se distingue des maisons de l'enfance en proposant un accueil plus adapté à cette tranche d'âge.

Aucun service de restauration n'est proposé pour les 10-13 ans.

- **Maison des 10-13 ans** : 34 rue Hémet, 01.48.33.58.83  
mde-dispo1013@aubervacances.fr
- **Antenne Joliot Curie** (ouverte uniquement pendant les vacances) :  
26 rue de la Maladrerie, 01.48.33.07.40

### Modalités d'inscription

- Directement à l'antenne du dispositif 10-13 ans de votre choix
- Fiche d'inscription à remplir par les parents et le/la docteur-e
  - Prendre connaissance et viser le règlement intérieur
  - Adhésion annuelle : 5 €

### Tarif et facturation

- Participation financière en fonction de l'activité choisie
- Possibilité d'utiliser les Pass'Sports-Loisirs délivrés par la CAF





**4-17 ANS**

# LE TEMPS DES VACANCES

## Partir en colonies de vacances

**L'association Aubervacances-Loisirs met en œuvre les centres de vacances pour les enfants et les jeunes de 4 à 17 ans.**

### Les équipes d'animation

L'association privilégie un encadrement diplômé et en nombre suffisant. Le-la directeur-trice du séjour encadre et accompagne une équipe composée d'adjoint-e-s de direction et d'animateur-trice-s (1 animateur-trice pour 5 à 8 enfants). Les enfants sont réparti-e-s en petits groupes par tranches d'âges dans le respect de leur rythme et de leur développement. Un animateur-trice référent-e s'occupe de la vie quotidienne et de l'installation de son groupe. L'accompagnement individuel prime sur la vie collective. La sécurité physique, affective et morale reste un des premiers soucis des équipes.

### Le séjour d'hiver

- Totale glisse pour les enfants et les jeunes de 8 à 14 ans à Saint-Jean d'Aulps

### Les séjours de printemps

- Les plaisirs de la Vendée pour les 4-6 ans et les 6-11 ans à Saint-Hilaire-de-Riez
- Balade nord-irlandaise pour les 15-17 ans à Belfast (Irlande)

### Les séjours d'été

- Mes premiers départs, séjours à la semaine pour les 4-6 ans à Vaudeurs
- Au bord de l'océan pour les 6-11 ans à Saint-Hilaire-de-Riez
- Dingue de voile pour les 7-11 ans à Arradon
- Au cœur de la montagne pour les 8-12 ans à Saint-Jean-d'Aulps
- Mordu de voile pour les 12-14 ans à Arradon
- Atlantique bike (séjour itinérant vélo) pour les 13-15 ans
- Prima la Toscana (séjour itinérant en Italie) pour les 15-17 ans

### Modalités d'inscription

Directement à Aubervacances-Loisirs,  
31-33 rue de la Commune de Paris  
- Remplir un bulletin de pré-réservation  
- Verser un acompte de 20 €  
L'inscription est définitive après validation de la commission (selon des critères définis)

### Tarifs

La participation dépend du taux de participation calculé par le service Enseignement



# ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

## L'école municipale des sports (EMS)

L'EMS est une structure municipale d'accueil pour la pratique sportive destinée à faire découvrir différentes activités : sports de raquette, sports collectifs, sports de glisse, natation, sports d'opposition...

Elles sont encadrées par des éducateur·trice·s et sportif·ve·s diplômé·e·s d'Etat.

L'EMS accueille les enfants de 6 à 11 ans.

### Horaires

Tous les mercredis, de 8h à 12h

• Gymnase Guy Môquet, rue Edouard Poisson

### Pédibus

Un service d'accompagnement pour accéder à l'école des sports.

Des agent·e·s communaux·ales accompagnent à pied les enfants au gymnase Guy Môquet depuis des points d'accueils situés dans différents quartiers de la ville.

### Où s'inscrire ?

#### Ecole municipale des sports

Animation, Education par le sport 01.43.52.51.21 ou 01.43.52.22.42

[ems@mairie-aubervilliers.fr](mailto:ems@mairie-aubervilliers.fr)



## CRR 93, Conservatoire à Rayonnement Régional

De nombreuses disciplines artistiques y sont enseignées dès 6 ans : musique, danse, théâtre...

### Tarifs

Ils sont calculés en fonction du taux de participation individualisé

• **CRR 93**, 5 rue Edouard Poisson, 01.48.11.04.60, [contact@crr93.fr](mailto:contact@crr93.fr), <https://www.crr93.fr>

## CAPA, Centre d'Arts plastiques d'Aubervilliers

Cet établissement d'enseignement artistique permet aux enfants de 6 à 13 ans d'être initié-e-s au dessin, à l'art et à la sculpture à travers des ateliers les mercredis et des stages durant les vacances scolaires.

### Tarifs

Ils sont calculés en fonction du taux de participation individualisé

### Inscriptions

Sur rendez-vous auprès du secrétariat : 01.48.34.41.66

[contact@capa-aubervilliers.org](mailto:contact@capa-aubervilliers.org)

• **CAPA** : 27 bis rue Lopez et Jules Martin, 01.48.34.41.66.

<http://www.capa-aubervilliers.org/>

## La compagnie de théâtre Étincelles

La compagnie propose des cours de théâtre le mercredi après-midi aux enfants de 6 ans et plus.

### Tarifs

Frais d'inscription pour l'année : 70 €

### Inscriptions

Elles ont lieu au mois de septembre auprès de l'association Etincelles.

• **Compagnie de théâtre Étincelles** : 153 rue Danielle Casanova, 01.48.11.08.02.

[etincelles93@orange.fr](mailto:etincelles93@orange.fr)







# AUBERVILLIERS



## SERVICE MUNICIPAL DES CENTRES DE LOISIRS MATERNELS

31-33 rue de la Commune de Paris  
93300 Aubervilliers  
Tél. : 01.48.39.51.41

## AUBERVACANCES-LOISIRS

31-33 rue de la Commune de Paris  
93300 Aubervilliers  
Tél. : 01.48.39.51.20  
aubervacances@mairie-aubervilliers.fr  
aubervacances.org

## SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS

180 rue André Karman  
93300 Aubervilliers  
Tél. : 01. 43. 52. 51. 21  
service.des.sports@mairie-aubervilliers.fr

**aubervilliers.fr**



Aubervilliers93



Aubervilliers-actualité de la ville



93Aubervilliers

